



LES AMI.E.S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

LETTRE TRIMESTRIELLE N°54

JANVIER 2020



EDITO

Chères amies, chers amis, belle et heureuse année à vous de la part du Conseil d'administration des Ami.e.s de la Conf'.

La FADEAR a choisi une jolie vache pour sa carte de vœux, la Conf' des moutons, si nous en avons fait une, nous l'aurions peut-être illustrée.... d'appétissants produits paysans ! Cela pour vous souhaiter d'avoir à votre table les aliments que vous aimez.

Les Ami.e.s de la Conf' ont lancé une campagne "Décidons de notre alimentation !" - vous avez normalement reçu un Kit de mobilisation à ce sujet - et pour 2020, cette campagne s'annonce dynamique !

Nous avons réussi à ce qu'une quinzaine d'autres organisations partenaires y participent, dont bien entendu la Confédération paysanne !

Pour poursuivre cette campagne, il s'agit maintenant de faire entendre nos voix citoyennes pour peser sur les élections municipales. Interpeller les candidat.e.s aux élections, faire entendre nos revendications communes.

Rejoignez les associations ami-e-s membres et locales de cette campagne pour faire converger les forces !

Espérons ! Car les voix citoyennes doivent être entendues plus que jamais. L'Amazonie brûle, des projets de poulaillers géants nourris

au soja s'apprêtent à envahir la Bretagne, l'Australie a passé des mois sous les flammes et son bétail est encore exporté vivant pour être finalement abattu dans d'autres pays. Les incendies sont aussi en Afrique, en Europe et en Asie, le permafrost fond à toute vitesse et les récoltes commencent à être compromises...

Alors comme aux Ami.e.s de la Conf' on préfère voir bouillir une bonne marmite que notre belle planète, mobilisons nous de toutes nos forces pour agir et inverser la tendance. Utopiste ? Oui, si nous ne l'étions pas nous ne serions pas aux Ami.e.s ! ■

**Le bureau des Ami.e.s de la
Confédération paysanne**

CAMPAGNE DÉCIDONS DE NOTRE ALIMENTATION ! OÙ EN EST-ON ?

De plus en plus de citoyen.ne.s cherchent à favoriser l'agriculture paysanne sur leur territoire. Il en est de même pour de plus en plus de municipalités. Les unes préservent des terres pour installer de nouveaux paysans, d'autres créent des filières locales pour approvisionner leurs cantines et les habitants. La plupart donnent la priorité à une agriculture paysanne et/ou biologique avec le souci d'une rémunération correcte des producteurs et des autres travailleurs impliqués. Beaucoup préconisent pour cela une relocalisation d'une partie des productions agricoles et de leur transformation : maraîchage, élevage, céréales.



Ces actions ne sont pas simples à mener, car elles remettent en cause les politiques productivistes et l'industrie agro-alimentaire qui, fondée principalement sur le profit, impose dans les grandes surfaces et ses fast-foods des produits de plus en plus ultra-transformés.

Cette même industrie approvisionne aussi avec ses produits de basse qualité « l'aide alimentaire » de 4,5 millions de personnes en France, un énorme marché de la pauvreté !

Les initiatives locales et territoriales pour une alimentation de qualité pour toutes et tous font partie d'une aspiration à une véritable démocratie alimentaire, c'est-à-dire à ce que les citoyennes et citoyens puissent décider eux-mêmes de leur alimentation.

C'est l'objectif de la campagne menée par les Ami.e.s de la Confédération paysanne, « Décidons de notre alimentation ! », une campagne qui réunit maintenant une quinzaine

d'autres organisations nationales.

L'objectif est d'interpeller, ensemble, le maximum de candidats et d'élus aux prochaines élections municipales les 15 et 22 mars prochains.

Nous avons envoyé à tous nos groupes locaux et à tous nos membres un kit de mobilisation et des documents pour aider à mener cette action commune : lettre / guide d'entretien avec des exemples de questions à poser aux candidat.e.s, mesures à prendre et pétition.

L'interpellation des candidat.e.s peut se faire par courrier ou dans des réunions, projections / débats, formations, visites de fermes, banquets citoyens, etc.

Il s'agit d'interroger les candidat.e.s sur ce qu'ils proposent concrètement pour faire avancer la démocratie alimentaire.

Nous vous invitons donc à prendre contact avec les autres organisations

locales pour coordonner les actions que nous allons mener sur le plan communal, avec les paysans, avant, pendant et après les élections.

Grâce à cette coordination, nous pourrions ainsi, ensemble, participer à la mise en place progressive d'une véritable démocratie alimentaire, en tenant compte des particularités territoriales, dans un souci de cohésion sociale et de solidarité.

N'hésitez pas à prendre contact avec les Ami.e.s de la Conf' et les paysans locaux ou départementaux de la Confédération paysanne. ■

Michel Besson,
Administrateur des Ami.e.s de la Conf'

Retrouvez le Kit sur ce lien :
<http://lesamisdelaconf.org/wp-content/uploads/LACP-Kit-de-mobilisation-WEB.pdf>



PÉTITION : CONTRE LA FAIM DES GENS ET LA FIN DU MONDE PAYSAN, NOUS VOTERONS POUR DES MUNICIPALES DE LA TRANSITION

Mesdames et Messieurs les candidat.e.s aux élections municipales,

Du fait de votre engagement dans la vie politique, vous êtes assurément attentifs à l'état de notre agriculture et à la sécurité alimentaire des Français.e.s, en ville et à la campagne. Ces faits graves ne vous auront donc sans doute pas échappé :

-Un Français sur cinq vit en état de précarité alimentaire et éprouve des difficultés à prendre trois repas sains par jour, avec des conséquences graves sur l'espérance de vie et sur le développement des enfants.

-Notre sécurité et notre souveraineté alimentaire sont en danger. 260 exploitations agricoles disparaissent chaque semaine au profit de plus en plus de fermes industrielles et d'une artificialisation massive des sols qui se poursuit malgré les alertes répétées des scientifiques et des organisations citoyennes. Les 6 plus grandes entreprises réunissent 90% du chiffre d'affaire de l'agroalimentaire, alors que nos paysans et paysannes peinent à vivre décemment.

-L'agriculture chimique, industrielle et intensive est un désastre environnemental : elle pollue les eaux et les sols, met en danger la santé des enfants comme des adultes, les agriculteurs et agricultrices en particulier, et aggrave le dérèglement climatique et la disparition des espèces.

Nos projets associatifs citoyens et nos changements de comportements sont importants mais ils ne suffisent pas : les politiques publiques doivent changer.

Nous sommes appelés aux urnes pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 : signons cette pétition pour affirmer notre exigence d'action face à la misère alimentaire et agricole et le faire savoir aux candidat.e.s aux municipales de chaque commune de France.

Le premier devoir d'un conseil municipal est de protéger la population et nous avons besoin plus que jamais de souveraineté, de solidarité et de démocratie alimentaires. Pour une transition écologique dans toutes les localités, nous demandons à nos futur.e.s élu.e.s de s'engager concrètement à :

- Améliorer la qualité des repas en restauration collective (crèches, cantines scolaires et structures communales) pour les rendre plus sains et plus durables : par le renforcement des exigences du cahier des charges ou la en main en régie directe.

- Se servir de la commande publique comme d'un levier pour assurer une rémunération des producteurs au juste prix, et les accompagner vers la sortie des pesticides de synthèse

- Soutenir les projets locaux d'agriculture paysanne, notamment ceux sur le modèle de l'agriculture biologique et les projets de circuits-courts ; favoriser l'installation de nouveaux paysans

- Soutenir les associations oeuvrant à une alimentation choisie, de qualité

pour toutes et tous

- Renforcer l'appropriation des enjeux agricoles par la population, par l'éducation populaire notamment

- Préserver les sols de la bétonisation et lutter contre l'accaparement des terres

- Se battre contre les grands projets inutiles et polluants

La transition alimentaire et agricole est enfin une étape incontournable de la transition écologique, sociale et démocratique. Habitant ou élu, engagez-vous pour la mise en place des 32 mesures concrètes du Pacte pour la Transition pour rendre nos territoires durables, démocratiques et solidaires.

PREMIERS CO-SIGNATAIRES : Les Ami.e.s de la Confédération paysanne, Confédération paysanne, Terre de Liens, ATTAC, Réseau des AMAP Ile-de-France, MIRAMAP, Collectif des associations citoyennes (CAC), Nous voulons des coquelicots, Nature et Progrès, Paniers solidaires Réseau Cocagne, ISF Agrista, Ingénieurs sans frontières, Les Coles verts, ASPRO PNPP.

Pour signer et diffuser la pétition, rendez-vous sur ce lien : <https://urlz.fr/bDCE>

QUELQUES QUESTIONS À L'ATTENTION DES CANDIDAT.E.S DE NOTRE COMMUNE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020 :

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous décidons très peu de notre alimentation, dont la production, la transformation et la distribution sont en grande partie conditionnées par l'agro-industrie. Nous pensons que c'est aux citoyen.ne.s d'en décider, et nous avons quelques questions à vous poser à ce sujet:

1. Dans votre programme, comment pensez-vous faire évoluer les modes de production, pour favoriser une agriculture paysanne sur votre territoire, respectueuse des humains et de la nature ? Quels moyens envisagez-vous pour appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et les agricultrices ? Envisagez-vous d'intervenir pour acquérir des terres agricoles sur votre commune pour installer de nouveaux paysans ? Quelle relation avez-vous avec la SAFER ?

2. Quelles seront vos actions pour mettre en place une restauration collective durable intégrant la loi EGALIM : avec des produits au maximum locaux, bio, équitables, moins carnés et de meilleure qualité ? Pour aller plus loin, pensez-vous reprendre en régie la restauration collective ? Si ce n'est pas le cas, comptez-vous adopter un cahier des charges plus exigeant sur ces sujets ?

3. Comment pensez-vous protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun ? Envisagez-vous d'utiliser votre droit de préemption dans le cadre de la nouvelle loi sur les Aires d'alimentation de captages d'eau (AAC) ?

4. Existe-t-il un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur votre territoire ? - si oui, comment-allez-vous le poursuivre ?- si non, comment allez-vous orienter votre collectivité vers la mise en place d'un tel projet, qui permette de répondre aux enjeux de la relocalisation et de l'accessibilité pour toutes et tous aux produits de qualité ?

5. Mettrez-vous fin au développement de grandes surfaces commerciales sur votre territoire, en développant le commerce de

proximité (par exemple coopératif) ?

6. Avez-vous déjà envisagé la mise en place d'un Conseil citoyen Agriculture et alimentation dans votre commune et ses quartiers ?- si oui, quelle est sa composition ? - si non, êtes-vous intéressé.e par cette proposition ? Pensez-vous que ces Conseils pourraient se fédérer au niveau territorial, régional puis national ?

7. Pensez-vous impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur cette transition auprès de différents publics (habitant.es, élu.es, agent.es territoriaux, jeunes, acteurs économiques, etc), notamment par la mise en place d'espaces de production et d'éducation alimentaire au coeur des villes ?

8. Serez-vous prêt à vous investir et à faire pression sur les eurodéputés pour changer la PAC et aller vers une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC), selon les 12 priorités définies par la Plateforme Pour une autre PAC ?

9. Envisagez-vous de mettre en place des outils de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN, Zone agricole protégée, PLU / PLUi, ScoT, Agenda 21, ...) ?

10. Connaissez-vous l'outil PARCEL, mis en place par Terre de Liens, la FNAB et BASIC ? Il est à la disposition des collectivités pour permettre d'évaluer les facteurs nécessaires à la relocalisation de la production sur votre territoire.

11. Que ferez-vous pour soutenir les associations oeuvrant à une alimentation choisie, de qualité pour toutes et tous ?

12. Comment vous positionnez-vous sur la question de la démocratie alimentaire, pour que tous

les citoyens puissent enfin décider de leur alimentation et envisagez-vous d'autres dispositions dans ce sens ?

Nous vous remercions de vos réponses, que nous publierons dans le souci d'aider nos concitoyen.ne.s à mieux cerner les enjeux de ces élections en ce qui concerne notre alimentation et la protection de notre planète. Vous trouverez également ci-joint une série de mesures que nous proposons pour rendre effectifs ces engagements.

La transition alimentaire et agricole est enfin une étape incontournable de la transition écologique, sociale et démocratique. Habitant ou élu, engagez-vous pour la mise en place des 32 mesures concrètes du Pacte pour la Transition pour rendre nos territoires durables, démocratiques et solidaires.

Cordialement,

(Nom des personnes ou organisations qui envoient cette lettre)

PS : Notre démarche a le soutien des organisations nationales et locales suivantes :

Les Ami.e.s de la Confédération paysanne, Confédération paysanne, Terre de Liens, ATTAC, Réseau des AMAP Ile-de-France, MIRAMAP, Collectif des associations citoyennes (CAC), Nous voulons des coquelicots, Nature et Progrès, Paniers solidaires Réseau Cocagne, ISF Agrista, Ingénieurs sans frontières, Les Cols verts, ASPRO PNPP.

Le questionnaire est téléchargeable sur ce lien :

<http://lesamisdelaconf.org/wp-content/uploads/Lettre-guide-dentretiens-aux-candidats-des-elections-municipales-de-Mars-2020-VF.odt>

MORBIHAN : SOIRÉE CINÉ-DÉBAT AUTOUR DU FILM "LE CHAMP DES POSSIBLES"



Mardi 14 janvier.

Le Morbihan est en « vigilance orange inondation » et la pluie tombe à l'horizontal depuis le matin tellement souffle le vent....

Autant dire que l'équipe des Ami.es de la Conf' 56, qui a préparé la soirée débat avec le cinéma associatif Iris de Questembert autour du film « Le champ des possibles » est un peu morose et perplexe sur l'ampleur de la participation...

Et puis, agréable surprise, au fil des 147 entrées de militants connus mais pas que, loin de là, nous avons passé une soirée riche d'espoir, riche aussi par le débat qui s'en est suivi.

Mathilde Hors, éleveuse de brebis (transformation produits laitiers et viande) à Molac, Julien Brothier, éleveur de brebis (viande) à la Vraie

Croix, Arnaud Robin, éleveur de vaches laitières (transformation produits laitiers) à Questembert et Jean Lestienne, un des responsables de l'association Terre de Liens Bretagne, ont répondu aux – nombreuses – questions du public.

Des thématiques variées comme la viabilité des petites fermes, les différentes productions, les modes d'organisation possibles, les freins, les aides logistiques et financières, l'accès au foncier, les emplois, les formations, etc. ...

A chaque fois, des réponses concrètes et bien documentées ont été données.

L'après midi de ce même jour, une séance consacrée aux scolaires avait eu lieu avec la présence d'élèves de 3ème du collège public et de la MFR de Questembert et des paysans se sont portés volontaires pour aller

répondre à leurs questions au cours d'une rencontre au sein de leur établissement.

Cette soirée débat avait sa place dans le travail entamé par les Ami.es de la Conf' 56 sur la problématique de l'installation.

Pour mémoire, dans les 10 ans à venir, la moitié des paysans en activité actuellement atteindra l'âge de la retraite et si de nouveaux/elles, installés.es ne viennent pas les remplacer, leurs terres risquent de partir à l'agrandissement d'exploitations pratiquant une agriculture beaucoup plus conventionnelle.

Le film présente plusieurs exemples de personnes qui, voulant donner ou redonner du sens à leur métier, se forment pour pouvoir s'installer ou évoluer dans leur pratique et exercer une agriculture à taille humaine, pourvoyeuse d'emplois et respectueuse de l'environnement. ■

Roselyne et Jacqueline, Ami.es de la Conf' 56

Dans le Morbihan, les Ami.es de la Conf' interpellent les candidats aux municipales. Pour en savoir plus, rendez-vous sur ce lien : <https://www.paysan-breton.fr/2020/01/donner-envie-aux-jeunes-de-sinstaller/>

ABATTAGE ET PAROLES PAYSANNES

Les 2 et 3 décembre avait lieu au Château de Buoux près d'Apt dans le Vaucluse un séminaire sur l'abattage de proximité. Organisé par la Conf' PACA en partenariat avec Biocoop Sud Est et le Parc Naturel Régional du Lubéron, le séminaire était financé dans le cadre d'un projet CASDAR sur la relocalisation de l'alimentation. Côté paysan.nes, la demande pour structurer un réseau d'outils d'abattage de proximité et relocaliser la production est forte, ainsi que l'envie de répondre aux attentes sociétales. Une dizaine d'ateliers-discussions-échanges d'expériences a permis d'aborder ces questions et de proposer des réponses.



La région PACA est très spécialisée dans l'élevage ovin car c'est ce qui est le plus adapté au territoire. Elle connaît une bonne dynamique d'installation paysanne mais manque d'outils d'abattage. Pour les éleveurs et éleveuses présent-e-s, se pose la question de comment s'organiser collectivement pour que des projets d'abattoir de proximité/mobile aboutissent.

Le soutien de la distribution (Biocoop, AMAP) et des collectivités est important pour les projets d'abattage de proximité. Ainsi, dans les Baronies, le soutien d'une commune qui a mis à disposition un terrain pour un abattoir de petite taille a été décisif pour la concrétisation du projet. Accompagnés par Agribiodrôme, une dizaine d'éleveurs d'ovins s'est constituée en CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) pour faire fonctionner ce petit outil d'abattage ouvert un jour par semaine et conçu pour produire 20 tonnes de viande.

La réussite du projet tient aussi à la décision des éleveurs de tous se former à l'abattage, et de garder l'aspect collectif en aménageant une

salle commune dans les lieux pour faciliter le dialogue.

L'abattage de proximité implique un fort travail de représentation syndicale pour la Confédération paysanne. Comme en témoigne Olivier Bel, porte-parole de la Conf' PACA, c'est grâce aux revendications et au rapport de force avec l'administration que les normes évoluent dans un sens favorable aux éleveurs et éleveuses. Fabien Champion, animateur du pôle élevage à la Conf' rappelle que c'est dans le cadre du travail sur les Etats généraux de l'alimentation que l'autorisation d'expérimenter les abattoirs mobiles a été obtenue en France.

Il rappelle également que la réglementation européenne n'interdit pas l'abattage à la ferme, mais que la France a décidé de ne pas communiquer sur cette information pour préserver ses exportations, estimant qu'il est plus simple de normer les abattoirs que l'abattage à la ferme. D'où l'importance pour les paysan-ne-s de se réapproprier la notion d'abattage de proximité et d'en définir la forme avant que l'industrie ne le fasse.

Ainsi, un collectif d'éleveurs dans le

Limousin a conçu son cahier des charges afin de créer un outil d'abattage réduisant le stress des animaux et la pénibilité du travail de la mise à mort.

« Oui, les femmes peuvent reprendre un abattoir », clament Bénédicte Peyrot et Amélie Griveau, membres d'un collectif en majorité composé d'éleveuses qui ont repris celui de Guillestre, une commune voisine d'Apt. Dans cette petite structure, l'abattage se passe sans violence, explique Amélie, à de petites cadences et sans stress. Et l'ambiance est bonne. Pierre Emmanuel Robin, éleveur de l'abattoir de Die, a formé les paysan-ne-s à la tâche délicate de la mise à mort et les services de l'État ont accompagné la reprise du projet, financé par un fond Européen LEADER.

Félix Jourdan, doctorant en sociologie, a présenté ses recherches sur la question de l'abattage rituel qui est devenu tabou. Selon lui, le sujet ne peut-être compris qu'en acceptant la manière de penser des croyants, juifs ou musulmans : une religion donne des règles à suivre sur la mise à mort et explique le rapport qu'ils peuvent avoir avec l'abattage. Ces croyances entrent souvent en contradiction avec la notion moderne du « Bien tuer », mais le chercheur rappelle que l'étourdissement des animaux est arrivé très récemment en Europe.

Le rapport au sang et à la mort a évolué après le 18ème siècle et le rejet de la Terreur. On pense que la violence envers les animaux encourage la violence envers les humains, on éloigne le sang des villes et les premiers abattoirs sont créés en 1810. L'abattage devient technique et rationnel, mais en l'éloignant, il devient plus difficile à appréhender et crée un régime de justification autour de la mort animale.

Les techniques d'abattage dites

modernes posent aussi question : que penser de l'électroanesthésie des volailles, du gazage des cochons ? Les techniques d'abattage rituel ne sont pas adaptées aux normes modernes et ralentissent les cadences, ce qui rend de nombreux abattoirs réfractaires à les accepter. À cela, Olivier Bel répond qu'il a lui-même pratiqué l'abattage rituel sur ses agneaux et ne les a pas vus souffrir.

Stéphanie, éleveuse de chèvres dans la Loire, témoigne que chez elle, les « anciens » préfèrent la tuerie à l'ancienne pour le cochon car elle est sensée préserver son goût, mais n'épargne pas la douleur à l'animal.

Plutôt que la notion de « Bien-être animal », réutilisée par l'industrie en critères quantifiables, nombre de participant.e.s au séminaire préfèrent les notions de « respect » ou de « bien traitance ». Stéphane Galais, éleveur de vaches bretonnes pie noir partage avec enthousiasme les techniques mises en place à la ferme par sa compagne et lui : une salle de traite mobile qui suit les vaches au pré, un troupeau inter-générationnel pour favoriser la transmission de connaissances entre vaches et la confiance en l'humain; l'habitude donnée aux veaux de monter dans le camion pour changer de pâture et déguster une délicieuse herbe fraîche, ce qui les empêche d'appréhender le trajet à l'abattoir quand l'heure est venue, et surtout, beaucoup de contact avec les animaux qui sont vus comme des collègues de travail. Formé à l'éthologie, Stéphane estime que l'enseignement de cette discipline en formation agricole a un rôle crucial pour reconnaître l'état d'un animal : en élevage industriel, les éleveurs sont habitués à voir des comportements qui ne sont pas normaux chez les animaux, souvent stressés et résignés. D'expérience, un animal qui a une expérience positive au contact de l'humain sera plus en confiance et aura une relation de travail plus sereine.

« Quand on produit des animaux de qualité, il faut que l'abattage soit au niveau ». Stéphane Dinard, éleveur en Dordogne et membre fondateur du collectif « Quand l'abattoir vient à la ferme » témoigne de sa pratique de l'abattage à la carabine : bien que non autorisée sur les bovins, cette technique empêche les animaux de stresser puisqu'ils ne voient rien venir. Selon lui, cette technique est

particulièrement adaptée à ses vaches, des petites bêtes très vives qui supportent mal la contrainte, et cela permet aussi de préserver la qualité de la viande.

Thierry Astruc, ingénieur en recherche à l'INRA, présente les effets sur la viande d'un transport et d'un abattage stressant : taches pigmentées, chair qui rend l'eau, viande trop dure ou trop sombre. Quand aux animaux issus de races rustiques et d'élevages paysans « non conformes » aux standards industriels, car trop gros, trop petits, trop plumeux ou trop laineux, les outils d'abattage classiques sont souvent mal adaptés à leurs gabarit et ruinent le travail d'élevage.

La sociologue Jocelyne Porcher, intervenante au séminaire questionne : est-ce le rôle des paysan.nes d'assumer systématiquement l'abattage ? Selon elle, à terme les effets sur le moral peuvent être forts, même dans le cadre de projets collectifs. Là dessus, les avis sont variés : certain.es tiennent à se réapproprier l'acte d'abattage pour aller jusqu'au bout de leur travail en élevage, d'autres préfèrent accompagner sans porter le geste de mise à mort, et d'autres n'apprécient pas de le faire et estiment que l'abattage est un métier réservé à ceux qui décident de le faire.

Boucher de campagne, c'est ainsi que se définit David, qui réalise des prestations d'abattage dans des fermes. Quelques personnes, notamment dans de petits élevages laitiers, témoignent que face à l'absence de solution d'abattage correspondant à leurs valeurs, elles préfèrent garder leurs bêtes âgées « à la retraite » où les confier comme

animaux d'entretien ou de compagnie à des particuliers.

Le soir, après un repas préparé par des paysan.nes du coin, une pièce de théâtre participative est jouée. Organisée par la Conf' PACA avec la complicité de l'association d'éducation populaire "Au Maquis" dont les deux membres interprètent le juge et le procureur, la pièce met en scène un « Procès de l'élevage », où les éleveur.es prennent la parole face aux accusations des antisépécistes. Quelques participant.es se glissent dans le rôle de témoins à charge, et face à eux, éleveurs et éleveuses prennent la parole pour défendre l'élevage paysan, épaulés par des représentant.e.s d'associations comme Cyrielle Denhartigh du Réseau Action Climat et Jean-François Baudin du MIRAMAP. Tout le monde se prenant au jeu, la pièce dure longtemps, réservant de beaux moments d'émotions et de franches rigolades.

En conclusion du séminaire, Mylène Maurel, chargée de mission agriculture du Parc Naturel Régional du Lubéron, se dit enthousiasmée par les discussions, et certaine que les projets d'abattage de proximité seront acceptés car ils répondent aux attentes de la société. Jocelyne Porcher estime quant à elle que l'abattage paysan se définit avant tout en cohérence avec l'affirmation de l'élevage paysan en opposition à l'agriculture industrielle. Elle estime aussi qu'il faut repenser le lien à la mort pour appréhender la fin de vie des animaux.■

Andréa Blanchin

Administratrice des Ami.es de la Conf'



Suite à une action juridique de neuf organisations de l'Appel de Poitiers les ayant amenées au Conseil d'Etat, puis à la Cour de Justice Européenne (CJUE), cette dernière, dans son arrêt du 25 juillet 2018 a conforté le caractère OGM de certaines plantes mutées et des nouvelles biotechnologies. Comme prévu dans la directive 2001/18, il y a obligation que ces plantes soient donc évaluées, tracées et étiquetées.



Crédit photo Guillaume De Crop

L'avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) sur les VrTH (variétés de plantes agricoles rendues tolérantes à un herbicide) rendu le 28 novembre 2019 est d'ailleurs une retombée de ces mobilisations institutionnelles. L'Anses a pointé le risque de résistances des adventices aux herbicides, l'augmentation de l'utilisation de ceux-ci et l'absence de traçabilité de ces semences faisant obstacle à l'évaluation de leurs impacts agronomique et sanitaire. Elle recommande donc de mettre en place un dispositif de suivi afin de surveiller les éventuels effets indésirables liés aux VrTH.

Depuis cette date, nous sommes toujours en attente de l'application de cet arrêt et de sa traduction dans le droit français (et européen). Par ailleurs, dans les coulisses, les firmes semencières poussent à une nouvelle écriture de la directive 2001/18 dérèglementant les « nouveaux OGM».

Des organisations de l'Appel de Poitiers, dont les Ami.es de la Conf', mènent donc aujourd'hui une nouvelle lutte : Objectif Zéro OGM (000).

Plus de vingt d'entre elles se sont réunies à Poitiers le 23 novembre 2019 pour démarrer ce travail. Après le moratoire de 2008 sur le maïs transgénique, des cultures de tournesol Clearfield tolérant à un herbicide, puis l'arrivée de colzas VrTH ont été découvertes. Deux types d'actions ont alors été menés : des fauchages et des inspections citoyennes, des actions institutionnelles, avec de multiples réunions dans les ministères, à l'Anses ou encore avec le recours juridique devant le Conseil d'Etat, qui a conduit à l'arrêt historique de la Cour de Justice de l'Union Européenne - CJUE - du 25 juillet 2018.

Aujourd'hui, où en sommes-nous des OGM ?

Les importations d'OGM se poursuivent allègrement pour la nourriture des animaux.

Les OGM non réglementés issus de mutagenèse ou de fusion cellulaire d'espèces sexuellement compatibles polluent les champs et les assiettes : cela concerne de nombreuses plantes cultivées, comme 90% des colzas.

Les OGM non transgéniques réglementés : les colzas VrTH, certains tournesols VrTH, certaines endives et les nouveaux OGM à venir.

La création du collectif 000 a pour but de réussir là où jusqu'à présent nous avons échoué, c'est-à-dire à informer et surtout impliquer d'autres acteurs importants : les citoyens.

Il est nécessaire qu'ils comprennent les dérives liées à des biotechnologies non maîtrisées et l'importance du commerce virtuel concernant les brevets. La valeur financière du marché des informations et des données dématérialisées liées aux semences, des droits de licence des brevets sur les informations génétiques contenues dans des semences dépasse aujourd'hui la valeur du marché des semences

physiques.

Avec l'arrêt prononcé par la CJUE, les firmes semencières doivent désormais abandonner leur projet et changer la loi, ce qui les oblige à rendre le débat public. Quelques pays appuient cette position, notamment l'Allemagne et les Pays Bas. La majorité des pays de l'UE demande une interprétation de l'arrêt de la CJUE, une minorité demande son application immédiate (Autriche, Hongrie et Pologne). La France attend des « clarifications ».

Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est évaluation, étiquetage et traçabilité, « on a le droit de savoir pour pouvoir choisir ce qu'on cultive et ce qu'on mange ». In fine, la disparition des OGM dans les cultures et l'alimentation, qu'ils soient transgéniques ou issus de mutagenèse.

Une première action d'étiquetage "OGM cachés" a été initiée par Combat Monsanto avec une vidéo disponible ici : <https://www.facebook.com/Combat.Monsanto.official/videos/2861331390599105/> ■

Serge Muller

Administrateur des Ami.es de la Conf'

ILS FONT TOUT POUR SE VERDIR.. MAIS VOUS SAVEZ CERTAINEMENT QUI EST LE PIRE !



La Confédération paysanne s'est associée aux Amis de la Terre pour décerner le Prix Pinocchio de l'agriculture à des multinationales qui excellent dans l'art du greenwashing alors que leur impact social et environnemental est un désastre. Qui de Bigard, Lactalis ou Yara essaie de se faire passer pour le plus vertueux à grand renfort de campagnes de communication ?

Pour dénoncer ces multinationales, leurs propres campagnes de publicités ont été détournées avec des sous-titres qui contredisent les images faussement idylliques.

La Conf' a proposé Lactalis et Bigard, champions de l'industrialisation de l'agriculture, les Amis de la Terre ont présenté Yara. Si vous ne les connaissez pas, des portraits mordants leur sont consacrés sur prix-pinocchio.org, et vous pourrez bien sur voter pour votre « préféré ».

En attendant, voilà un petit aperçu de leurs méfaits :

Lactalis se fait du blé avec les produits laitiers. Et surtout s'enrichit sur le dos des éleveurs et éleveuses laitier.es en poussant les prix vers le bas et en réprimant l'organisation collective. Le groupe fait des bénéfices qui frôlent l'indécence quand on voit la crise laitière et le faible revenu des paysan-ne-s, et pratique sans honte l'évasion fiscale au profit de ses

tenanciers, la famille Besnier.

Bigard : La face cachée de ton steak. le groupe commercialisant de la viande et détenant de nombreux abattoirs voudrait vous faire croire que chez eux, il n'y a que de joyeuses vaches de plein air broutant de l'herbe... erreur ! En réalité, Bigard tend plutôt à soutenir les fermes industrielles et les bovins nourris au soja. Le groupe s'est illustré dans la fermeture et la concentration d'abattoirs, mettant en péril l'équilibre des circuits de commercialisation. Les licenciements abusifs sont monnaie courante et la rémunération des producteurs et productrices est au plus bas.

Yara : les engrais chimiques, c'est magique ! L'entreprise vend des engrais azotés et de la synthèse d'ammoniac et voudrait faire croire que ces produits sont la réponse au changement climatique : la bonne blague, quand on sait que les engrais participent largement aux pollutions. Les paysan.nes en deviennent dépendant.es, et Yara, leader du secteur décide des prix selon son bon vouloir.

Vous pouvez voter jusqu'au 19 février ! On compte sur vous pour vous mobiliser et partager cette campagne autour de vous ! ■

Andréa Blanchin,
Administratrice des Ami.e.s de la
Confédération paysanne

**DEMETER : DES MILITAIRES POUR
TRAQUER DES DEFENSEURS DE
L'AGROECOLOGIE**

**Une tribune publiée par Reporterre,
dont les Ami.es de la Confédération
paysanne sont signataires.**

Le gouvernement veut « faire taire tous ceux qui mènent des actions symboliques contre le système de l'agriculture industrielle », dénoncent de multiples défenseurs de l'agriculture paysanne et biologique, réunis dans cette tribune. Ils s'inquiètent fortement de la création de la cellule de renseignement Demeter, lancée fin octobre, soi-disant destinée à lutter contre l'« agribashing ».

Il y aura un avant et un après Demeter. Le 13 décembre, le ministre de l'Intérieur de la République française Christophe Castaner s'est rendu dans le Finistère en compagnie de la présidente de la FNSEA Christiane Lambert, dans le cadre d'une convention signée entre son ministère et ce syndicat agricole. Cette première anomalie démocratique — depuis quand la police républicaine est-elle aux ordres d'une structure privée ? — n'est pas la dernière, de loin.

En effet, ce voyage avait pour but principal de lancer une cellule de la gendarmerie nationale appelée Demeter, la déesse grecque des moissons. Et marque reconnue, depuis des lustres, de l'agriculture sans pesticides. Quel en est le but affiché ? La lutte contre « l'agribashing ». Ce terme est une invention des communicants de la FNSEA, qui prétend sans en apporter la moindre preuve qu'on assisterait en France à une entreprise concertée de dénigrement du monde agricole.

Lire la suite :

<https://reporterre.net/Le-gouvernement-cree-une-cellule-militaire-pour-surveiller-les-opposants-a-l-agro-industrie>

PORTRAIT DE PAYSAN : DÉCROCHEUR DE PORTRAIT

Depuis le début de la campagne « Décrochons Macron » lancée par Alternatiba-ANVCOP21 début 2019, pour dénoncer l'inaction climatique du gouvernement, une centaine de portraits présidentiels ont été subtilisés dans des mairies, et une soixantaine de militants sont passés devant le tribunal. Parmi tout ce monde, Jean-Marie Roche, 37 ans, marié, deux enfants, maraîcher en bio en AMAP, militant Alternatiba ANVCOP21 et à la Confédération paysanne du Rhône.

Un jardin dans les vignes... en biodynamie

Jean-Marie est devenu maraîcher en 2013 suite à une reconversion professionnelle. Il était déjà sensibilisé à l'écologie, mais comme il le dit, une fois devenu paysan, en 6 saisons, il a eu le temps de voir le manque d'eau et les répercussions sur les légumes qui ne poussent plus avec le réchauffement climatique. Son chemin a commencé par une sensibilité à la souveraineté alimentaire : étant écolo il a un peu titillé du monde là-dessus et on lui a répondu qu'il pouvait passer à l'acte. Motivé à se tourner vers l'agriculture, Jean-Marie monte d'abord un projet de ferme en Ardèche avec des amis. Le projet ne se fait pas mais il décide de se former et s'installer.

C'est en prenant une disponibilité professionnelle d'un jour par semaine qu'il fait le tour des fermes bio autour de Villefranche-sur-Saône et accroche particulièrement avec un maraîcher. A partir de là, direction 8 mois en BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole) à temps plein et deux ans pour réussir à trouver du terrain. Alors qu'il était à deux doigts d'arrêter et de se dire qu'il n'y avait pas de place pour lui, il croise Romain, vigneron du « Domaine des Grottes » à Saint-Étienne-des-Oullières, lors d'une dégustation de vin chez un boulanger bio.

La certification « Demeter » de la bouteille attire Jean-Marie qui veut travailler en biodynamie et lance la discussion. De voisins ils deviennent amis, le courant passe et le jeune vigneron propose trois hectares à l'aspirant maraîcher. Victoire ? Pas trop vite ! Dans un territoire acquis à la viticulture, Jean-Marie se retrouve être le seul maraîcher à des kilo-

mètres à la ronde, pas l'idéal pour l'entraide et le prêt de matériel entre collègues. Quasiment pas un arbre aux environs et pas beaucoup d'eau non plus. Les premières années sont difficiles, *"galères on peut même dire, mais économiquement, ça s'améliore. J'aime bien donner des chiffres pour que ça parle aux gens : j'ai commencé par un déficit de 10 000 euros les premières années avant d'arriver à l'équilibre la troisième. En 2019, je suis passé à 800 euros par mois ; on va dire que je m'augmente de 100 euros par mois tous les ans. Pour 2020, ça devrait être 900 euros par mois. Heureusement que ma superbe femme m'aide à tenir "*, dit-il avec un sourire.

Les légumes du « jardin dans les vignes » sont labellisés bio et Demeter, la certification de la biodynamie. *« Pour moi, le cahier des charges du bio européen est insuffisant, l'industrie le tire vers le bas... mais ça a le mérite de ne pas utiliser de produits chimiques ».*

Demeter, c'est une autre approche, qui passionne Jean-Marie *« Pour moi, la biodynamie, c'est la branche agricole de ce cosmos anthroposophique de Steiner, c'est parler de choses scientifiques avec de la poésie. C'est s'intéresser à tout ce qu'il y a autour de l'agriculture mais qui ne se voit pas : la lune, le soleil, les cycles naturels. J'aime bien donner l'exemple de deux humains. Vous pouvez leur donner à manger la même chose, ils auront une notion de l'amour différente, agiront différemment en fonction de ce qu'ils sont et ce qu'il y a autour d'eux. Je ne dis pas non plus que j'aime mes plantes mais j'essaie de voir ce qui se passe chez elles. ».* Il n'y a que 70 maraîchers déclarés en biodynamie en France. La certification est plus courante chez les vignerons : Romain, le voisin, est très attaché à



jouer du piano à ses vendangeurs, considérant que cela leur transmet de l'énergie, ainsi qu'à ses plantes.

Aléas climatiques en maraîchage

Même s'il savait à quoi s'en tenir question déficit hydrique, Jean-Marie constate que la pluviométrie est très irrégulière depuis ces 15 dernières années, avec parfois pas une goutte pendant 6 mois. *« En soit, on a la même quantité d'eau qui tombe en France, mais pas au même moment ni au même endroit. Paraît que cet hiver a fait du bien aux nappes phréatiques, tant mieux mais j'ai pas vu grand chose dans mes champs. Il y a plus de maladies sur mes légumes ; les punaises se multiplient, j'ai un besoin accru d'arroser le sol et presque plus de précipitations en été alors que c'est là que je dois produire.*

Résultat, les salades ne poussent plus passé le cap des 27 degrés, la carotte a du mal à lever alors qu'il faut faire le semis en juin. « Ou alors on a quatre carottes par mètre, ou des carottes naines, c'est pas l'idée. »

De 35 à 40 degrés plus rien ne pousse. Passé les 42 degrés ça grille et là, c'est la perte sèche. Pour rien arranger, la majorité des légumes d'hiver poussent en été, et s'il n'est pas assez froid pour le semis, tout le monde reste sous la terre.

Résultat, le maraîcher a sa production décalée et n'a pas forcément le moyen de la stocker. Seuls les poireaux semblent s'en sortir assez bien... Néanmoins, Jean-Marie s'estime moins en difficulté que les éleveurs qui doivent vendre leurs bêtes quand le fourrage manque.

En AMAP, à l'Ardab et à la Conf !

C'est au cours de sa formation que Jean-Marie s'intéresse au système des AMAPs, alliant relation à la clientèle et revenu sécurisé, ce qui lui



plaît bien. Voyant ses premiers clients très intéressés par ses légumes, il leur demande de s'impliquer et crée l'AMAP « Un jardin dans les vignes ».

Le relationnel est bon, les amapiens sont contents, mais comme dans beaucoup de cas où le paysan est à l'origine de l'AMAP, tout repose sur ses épaules.

Jean-Marie continue à s'y impliquer et a même repris une deuxième AMAP suite au départ d'un maraîcher, avec des amapiens très engagés, ce qui lui facilite la vie.

Intéressé par les semences paysannes, le maraîcher participe à un projet mené par le Réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes, la métropole de Lyon et le Conservatoire Régional de botanique appliquée, ce dernier fournissant des semences de légumes anciens pour les remettre au goût du jour.

Si Jean-Marie ne s'est pas trouvé d'affinité avec un « très petit pois casse-pieds à ramasser », il a bien accroché avec le navet noir de Caluire dont il multiplie à présent les semences.

Le projet a ensuite été repris par l'ITAB (Institut Technique en Agriculture Biologique), l'Adabio et SENSAS AB. « C'est 15 000 euros d'analyses sur des légumes issus de semences que nous sélectionnons, intéressant pour voir que ces variétés ont plus de vitamines et de nutriments ! ».

Quoi que critique à propos du cahier

des charges en bio, Jean-Marie est fortement impliqué à l'ARDAB (association des producteurs bio du Rhône et de la Loire). Depuis trois ans "je suis même devenu secrétaire ! J'aime beaucoup le conseil d'administration, les gens sont motivés. On travaille sur un autre cahier des charges pour se différencier du bio industriel. Cela fait quand même des débats en interne car il y a un certain pourcentage d'adhérents qui sont en bio industriel... Enfin j'imagine qu'il y a les mêmes débats à la Conf' entre personnes en bio et personnes en conventionnel ?"

D'ailleurs pourquoi Jean-Marie est-il à la Conf' ? « Parce que pour moi, c'est la Conf' qui va dans le bon sens, à l'inverse de la FNSEA. Le modèle paysan, l'agriculture à taille humaine doit être la norme ». Et de confier qu'il pourrait s'impliquer bien plus à la Conf' du Rhône s'il n'était pas autant impliqué dans.. Alternatiba-ANVCOP21 !

Action locale et tribunal

"Avec Alternatiba-ANVCOP21, en deux formations "on passe à l'action... et on se retrouve devant un tribunal pour avoir décroché un portrait de Macron !"

En à peine deux ans, Jean-Marie s'est impliqué dans un groupe « qui avait envie d'agir », et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce fut une réussite. Tout commence avec un petit groupe de paysans nommé « les défricheurs ».

Soutenus justement par l'ARDAB avec du temps d'animation exercé par

une salariée, ils réfléchissent à l'usage possible des friches viticoles dans le Beaujolais, et deviennent reconnus par les élus. Las, une coupure de subventions les privent de l'animation. Déjà bien pris par leurs fermes, les défricheurs n'ont pas l'énergie de continuer à monter un projet qu'ils concevaient sur le modèle de Terre de Liens.

Arrive alors la rencontre avec le groupe Alternatiba de Lyon en pleine ascension, avec des fêtes des alternatives réussies. Enthousiasmés par cet élan, Jean-Marie et d'autres défricheurs décident de se greffer à des groupes citoyens en commençant par des actions « Rallumons les étoiles », en éteignant les enseignes lumineuses. D'atelier « meubles en palettes » aux formations « action non violente », un petit groupe se structure.

C'est une action non violente qui fait décoller le groupe Alternatiba-ANVCOP21 du Beaujolais, avec un « Die In » à la sortie d'une réunion d'élus de l'agglomération de Villefranche-sur-Saône. Les élus protestent, ce à quoi le petit groupe répond qu'ils attendent des actions après des mois de réunions sur le climat qui n'aboutissent pas.

S'en suit une action de nettoyage de la Société Générale qui fait décoller le groupe en attirant des dizaines de personnes. Pleins d'énergie, ils se lancent dans la campagne de décrochages de portraits présidentiels et c'est la mairie de Jassans-Riottier dans l'Ain qui reçoit leur visite.

Le hasard du calendrier fait qu'ils sont le premier groupe de décrocheurs à passer devant le tribunal correctionnel, à Bourg-en-Bresse le 28 mai 2019. Risquant 75 000 euros d'amende et cinq ans de prison, Jean-Marie et ses camarades se retrouvent sur le devant de la scène pour la première mobilisation de soutien.

«On s'est retrouvés un peu malgré nous sous les projecteurs mais on a joué le jeu, donné de l'énergie, du temps, et on a vu les résultats dans la presse et le nombre de personnes qui nous ont soutenues ».

Après un procès en appel le 29 octobre à Lyon, le délibéré est rendu le 14 janvier : les décrocheurs sont condamnés à 500 euros d'amende

avec sursis. « Les juges disent qu'ils reconnaissent le péril climatique mais qu'on aurait dû aller vers la Cour européenne des droits de l'Homme. On leur a répondu qu'une procédure était déjà lancée avec l'Affaire du Siècle mais que les recours prennent trop de temps, dans 10 ans ce sera trop tard. Qu'est-ce qui va se passer pour nos enfants si personne n'agit ? ».

Partant pour continuer les actions de désobéissance civile, Jean-Marie précise qu'il choisira des actions autres que des décrochages de portraits pour ne pas tomber « dans la récidive ».

Fanny et Pierre, poursuivis également pour avoir décroché des portraits de Macron à Lyon et condamnés à 500 euros ferme (car ayant déjà un casier judiciaire pour actions similaires), avaient d'abord été relaxés lors de leur premier procès au nom de l'urgence climatique... avant que le procureur ne fasse appel. « On aurait bien aimé que leur cas fasse jurisprudence, ça aurait été une reconnaissance historique et un moyen de faire pression sur l'État ». N'ayant pas dit leur dernier mot, les décrocheurs ont décidé de se pourvoir en cassation, affaire à suivre !

Équilibre maraîcher et militant

Même s'il reconnaît qu'il a du mal à dire non au militantisme, Jean-Marie prévoit de lever le pied pour rester dans la bonne dynamique de sa ferme : produire plus de légumes et

mieux gagner sa vie. L'embauche d'une salariée expérimentée en maraîchage à mi-temps en 2019 a été une vraie aide pour tenir cette année mouvementée. De plus, il s'engage à accueillir et à former des stagiaires d'une école en biodynamie, à les encadrer et animer des réunions pour faire du partage de connaissances, ce qui lui demandera de l'investissement en temps.

Ses Amapiens l'ont aussi beaucoup soutenus. Une soirée de soutien un mardi soir à la ferme a attiré 130 personnes : « un truc de fou qu'on ne voit jamais par chez nous » et beaucoup ont été présents devant le TGI de Bourg-en-Bresse et la cour d'appel de Lyon pour applaudir les activistes.

À la fête de la Conf' du Rhône, les décrocheurs ont été acclamés lorsqu'ils ont sorti le portrait de Macron et parlé de leur action. « On a vu que ce qu'on faisait parle aux gens ; ils nous voient aller au tribunal, en cassation, il y en a que ça conscientise. Dans l'opinion publique ça percute sur l'urgence climatique, on se sent utiles ! Je ne veux pas être présomptueux mais si on est relaxés pour le refus de prélèvement ADN, on fera avancer le droit pour d'autres personnes ». Plusieurs personnes lui ont fait remarquer qu'avoir un maraîcher dans la bande a joué en la faveur des décrocheurs "C'est un métier qui a une bonne image, des gens qui mettent beaucoup d'énergie dans leur boulot... C'est peut-être un

bon plan pour attirer du monde et communiquer là dessus !"

Comme 50 à 70% des actions de lutte contre le changement climatique peuvent se faire au niveau local, Alternatiba Beaujolais s'est lancé dans une campagne « Alternative territoriale » pour les municipales avec le Pacte pour la Transition écologique.

Un groupe de « citoyens pour la transition » va aller voir les candidats aux municipales pour leur demander de s'engager.

« On leur présente 10 mesures qui nous semblent faciles à intégrer dans les communes, et des revendications concrètes, dit Jean-Marie. Si les élus jouent le jeu, on va communiquer dessus, s'ils ne s'engagent pas, on communiquera aussi. Et on sera vigilants sur le suivi, si un candidat ne joue pas le jeu on ira faire des actions avec la branche ANV devant sa mairie. C'est pas pour les infantiliser, c'est pour les pousser à agir... »

Et de conclure en disant : « Il y aura une nouvelle vague de décrochages de portraits de Macron pour rappeler qu'il n'est pas le candidat du climat. ».

Une idée pour pimenter notre campagne "Décidons de notre alimentation !" ? ■

Propos recueillis par Andréa Blanchin, Administratrice des Ami.e.s de la Conf'

AGENDA

vendredi 14 février : Soirée « Les Ami.es de la Conf' : je t'explique » à Bagnolet (93)

>> Infos et inscriptions : <http://lesamisdelaconf.org/2020/01/15/les-ami-es-de-la-conf-je-texplique/>

samedi 22 février : banquet citoyens-paysans à Montreuil (93)

jeudi 27 février : Les Ami.es de la Conf' au Salon de l'agriculture, Paris (75)

lundi 2 mars : 2ème intervention des Ami.es de la Conf' 56 à la mission locale de Vannes (56).

jeudi 26 et vend. 27 mars : Marchés paysans à Montreuil (93)

jeudi 2 avril : stand des Ami.es de la Conf' et de la Conf' au forum des métiers d'Auray (56)

[SAVE THE DATE] 9 - 12 juillet 2020 : Journées d'été en Dordogne



104, rue Robespierre
93170 Bagnolet
01.43.62.18.70

contact@lesamisdelaconf.org page
Facebook : LesAmis de la Conf'
Twitter : @LesAmisdeLaConf